

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

SEANCE du 09 avril 2026

DCC202630 Élection du Président

Le neuf avril deux mille vingt-six à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le premier avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 53

Présents votant (51 jusqu'à l'élection du 2^{ème} vice-président puis 52)

Damien TAUNAY, Jean-Marie BRINGOUT, Véronique AMBERT-GRANDJEAN, Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Benjamin GRONDIN, Michel SARRAZIN, Régis LODS, Véronique STOLL, Stéphane LEVREY, Marie-Alyette JACQUES, Valentin FLEYTOUX, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, Ludovic COTIN, Nicole ROUSSEL, Laurent TARD, Nicolas RICHARD, Énora GRISEY, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Christophe FOURNOT, David BALAUD, Philippe MOLLE, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Édith LUCIEN, Jérémy CHAMAGNE, Michaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Jean DESMARTIN, Virginie VILMINOT, Alexis HENRY, Hervé EPLE, René ROBERT, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Sophie TARAN, Christophe ROSSÉ, Véronique LOUIS, Romain WICKY, Xavier BATAILLE, Dominique DAVAL, Catherine BOURDIN, Régis BOILLOT, Christophe VALOT, Maryline ROBERT.

Ont donné pouvoir (2 jusqu'à l'élection du 2^{ème} vice-président puis 1)

Marie-Alyette JACQUES à Valentin FLEYTOUX (jusqu'à l'élection du 2^{ème} vice-président), Marie-Pierre DUPRÉ à Laurent TARD.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-7 par renvoi de l'article L. 5211-2 et L. 5211-6 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 octobre 2025 fixant le nombre et la répartition des délégués communautaires issus des élections municipales 2026 pour la communauté de communes du Triangle Vert ;

La séance a été ouverte sous la présidence de Jean-Pierre GASNET, conseiller communautaire le plus âgé, qui a déclaré les membres du conseil communautaire installés dans leurs fonctions.

Bernard GAUDINET a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire.



Jean-Pierre GASNET a procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a constaté que la condition de quorum posée était remplie. Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé que le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire.

À l'appel des candidatures par le nouveau Président de séance pour le poste de Président, seul Monsieur Benjamin GONZALES se porte candidat.

Le scrutin à bulletin secret donne le résultat suivant : est élu Président à la majorité absolue (au premier tour) Monsieur Benjamin GONZALES avec 48 voix pour et 5 bulletins blancs.

Le nouveau Président élu, Benjamin GONZALES, demeurant 5 Grande rue à SAULX, fait ses remerciements au Conseil Communautaire et prend la présidence de séance.

Fait à SAULX, le 09 avril 2026
Le Président, Benjamin GONZALES.



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état